

Message de Sa Majesté le Roi à la réunion biennale du Réseau des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes (Rabat, jeudi 21 mai 2009)

(Lecture a été donnée par M. Abdelwahed Radi, ministre de la justice)

"Louange à Dieu,

Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Mesdames, Messieurs,

C'est un motif de réelle fierté pour le Royaume du Maroc d'accueillir aujourd'hui la réunion biennale du Réseau des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes.

Nous nous réjouissons du choix de ce Réseau de tenir ses assises pour la première fois de son histoire sur une terre africaine, arabe et musulmane. De même qu'il Nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue aux illustres participants venus de différents pays du monde prendre part à cette importante rencontre.

Nous sommes d'autant plus fier et heureux de vous recevoir au sein de l'Académie du Royaume du Maroc- que Nous entourons de Notre bienveillante sollicitude- que vous êtes en première ligne des défenseurs des droits de l'Homme et des promoteurs de la science et du savoir dans le monde. Car, tout autant que vous, Nous avons foi en ces nobles idéaux que Nous avons à coeur de défendre tous azimuts.

A cette occasion, Nous nous remémorons que peu de temps après son retour au Maroc d'exil, feu Notre Grand-Père Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait, dans un discours à la Nation, annoncé son adhésion aux principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Par la suite, le défunt souverain a fait promulguer une loi avant-gardiste sur les libertés publiques, loi qui, à l'époque, a constitué une véritable révolution juridique dans l'environnement régional et international de notre pays.

La constitutionnalisation de cet engagement a été finalement couronnée par la consécration expresse, dans le préambule de la Constitution du Royaume de 1992, de l'attachement du Maroc aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus.

Dans le même esprit, le Maroc a oeuvré pour la protection et la promotion des droits humains et pour la consolidation de l'Etat de droit. Les vastes chantiers que Nous avons lancés en la matière visent tant la préservation des libertés individuelles et collectives que la sauvegarde de la dignité humaine et des droits de Nos citoyens, notamment les femmes, les enfants et les catégories sociales ayant des besoins spécifiques. L'intérêt porté à ces questions s'est également manifesté à travers l'adoption, par le Maroc, d'un Code avancé de la Famille, fondé sur

l'affirmation de l'égalité entre la femme et l'homme et la préservation de l'intérêt suprême de l'enfant.

Dans le même ordre d'idées, Nous souhaitons rappeler l'expérience novatrice qui a été initiée par Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, et dont Nous nous sommes attaché à élargir le champ et la portée avec toute la détermination requise. Il s'agit, en l'occurrence, de l'adoption des mécanismes de la justice transitionnelle pour le règlement du dossier des violations des droits de l'Homme, commises dans le passé.

Cette expérience avant-gardiste a permis de réparer les préjudices subis individuellement et collectivement et de favoriser un climat propice à la consolidation des acquis de notre pays en la matière et à l'élargissement du champ de protection des droits de l'Homme. Cette initiative, qui a été largement saluée par les instances et les organisations internationales des droits de l'Homme, a été menée dans un esprit d'équité et de réconciliation nationale.

Parallèlement aux efforts déployés pour la consolidation des droits civiques et politiques, et dans le cadre du respect de l'indivisibilité des droits de l'Homme, Nous avons oeuvré à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels dans notre pays.

Outre le processus de justice transitionnelle, Nous avons lancé un vaste chantier de lutte contre la marginalisation, l'exclusion et la pauvreté, en l'occurrence l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), dont les programmes qui ont été conçus pour favoriser l'accès des citoyens aux soins de santé, à l'éducation, au logement décent et salubre, à l'emploi et à toutes les infrastructures qui leur sont nécessaires.

Dans le même esprit, Nous avons oeuvré à la valorisation des éléments constitutifs de l'identité marocaine, unifiée et riche des multiples et divers affluents qui l'irriguent. Nous sommes convaincu que la promotion, en théorie comme en pratique, de ces droits et l'élargissement de la culture y afférente, ainsi que leur insertion conséquente au coeur des politiques publiques, sont les meilleures garanties qu'on puisse faire valoir pour assurer la protection des droits de l'Homme dans notre pays.

Nous tenons ici à souligner Notre attachement ferme au respect des droits de l'Homme dans leur indivisibilité, évoquant à cet égard les réformes profondes et les grands chantiers que Nous avons lancés dans tous les domaines, suivant en cela une approche innovante, tant en ce qui concerne la concrétisation des principes d'équité et de réconciliation que pour la réalisation du développement humain.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir d'accueillir la pléiade d'éminents savants ici présents, fidèle en cela à la tradition de Nos Glorieux Ancêtres qui ont toujours tenu à entourer les érudits de tous les égards et à leur rendre hommage. Là encore, en gardant vivace cette tradition judicieuse de respect pour les hommes et les femmes de science, Nous ne faisons que suivre et promouvoir les préceptes de l'Islam qui honorent les savants et encouragent la quête du savoir. Nous nous conformons en cela au saint hadith de Notre Aïeul, le Prophète Sidna Mohammed, Prière et Salut sur lui,

qui stipule que "La quête du savoir est un devoir qui incombe à tout musulman et à toute musulmane". Le messager de Dieu a également élevé les savants au plus haut rang de la hiérarchie humaine en en faisant les héritiers des prophètes.

C'est dans cet esprit que le monde arabo-musulman a toujours conféré un statut privilégié aux savants et aux érudits. Cette bienveillance envers les hommes du savoir a été éminemment bienfaisante pour notre Oumma qui a vu naître et s'illustrer en son sein nombre de philosophes et de savants de génie. A l'image d'un Averroès, d'un Avicenne ou encore d'un Ibn Khaldoun, ces grandes figures de la science ont largement contribué à l'essor scientifique et au développement de la civilisation humaine.

Pour sa part, le Maroc, qui est parfaitement avisé de la notoriété dont vous jouissez à l'échelle mondiale, a été tout au long de son histoire riche et prospère une terre d'accueil pour les savants et les érudits. De ce fait, il était devenu une destination de prédilection pour les plus éminents savants du Machreq et d'Andalousie, qui affluaient à l'université al-Quarawiyyine, considérée comme l'une des universités médiévales les plus anciennes au monde.

La bienveillante estime dans laquelle Nous tenons les savants trouve sa plus belle illustration dans la tradition judicieuse qui a été instaurée par Notre Vénéré Père, et que Nous tenons à perpétuer scrupuleusement, à savoir le fait, pour Nous, de présider, pendant le mois sacré du Ramadan, les causeries religieuses hassaniennes auxquelles Nous convions chaque année des théologiens et des spécialistes de tous les continents, pour débattre de thèmes liés non seulement au volet religieux, mais aussi aux différentes questions sociales, économiques et scientifiques.

L'intérêt de notre pays pour la science et les savants, et son attachement à honorer ceux et celles qui se sont dévoués corps et âme à la promotion du savoir universel, se sont illustrés à travers la bienveillance de Feu Notre Auguste Père, que Dieu perpétue sa mémoire, envers les savants marocains mais également étrangers, bienveillance qui s'est traduite par la création de l'Académie du Royaume du Maroc, assemblée qui regroupe un nombre égal d'éminents académiciens, marocains et étrangers.

Pour Notre part, Nous perpétuons avec beaucoup de fierté cette tradition en entourant cette prestigieuse institution scientifique de Notre bienveillante sollicitude.

Mesdames, Messieurs,

Pour jouir du respect de la société et faire valoir le statut et l'autorité morale qui leur sont traditionnellement dévolus, les savants sont tenus d'allier savoir et sagesse.

Nous sommes particulièrement fier et ravi de noter que votre Réseau fait de ce principe un préalable nécessaire à toute bonne pratique de la recherche scientifique et technologique, ainsi que des applications y afférentes. En effet, toute activité scientifique doit s'assigner comme principal objectif d'aider à assurer en permanence un surcroît de bien-être en faveur de l'humanité tout entière. Car, c'est la poursuite exclusive de

cette finalité qui confère à la science et aux savants leurs titres de noblesse.

Une science et une technologie qui n'obéiraient qu'à une logique de rentabilité économique ou à des considérations idéologiques -sans se soucier pour autant des retombées négatives que cela pourrait avoir de manière directe ou indirecte sur les plans moral, social et écologique-, seraient indignes d'une société civilisée et constitueraient une déception pour les grandes attentes de l'humanité.

Le Maroc, qui est acquis à l'idéal du juste milieu et de la modération, a toujours prôné le principe de précaution et condamné tout détournement de la recherche scientifique et technologique et de ses applications, à des fins occultes portant volontairement atteinte à la dignité humaine et au bien-être de l'être humain et compromettant l'équilibre de son environnement social, naturel et culturel.

A cet égard, Nous exprimons notre vive inquiétude quant aux implications morales ou juridiques insoupçonnées qui pourraient résulter de manipulations génétiques incontrôlées.

Voilà pourquoi Nous vous exhortons à la plus grande prudence dans ce domaine, en vous conviant notamment à oeuvrer pour l'élaboration de principes universels de bioéthique et veiller à ce qu'ils soient dûment respectés et constamment affinés et adaptés à l'évolution rapide du progrès scientifique et technologique.

Nous saluons, par ailleurs, votre solidarité à l'égard de vos pairs dont les droits humains seraient bafoués ou menacés.

Nous sommes convaincu que votre sens des responsabilités et votre engagement sauront vous guider pour parer à toute dérive liée à une instrumentalisation abusive de la science et de la technologie, et dénoncer tout agissement contraire aux valeurs morales universelles et dommageable aux droits de la personne humaine.

Dans la même veine, votre honorable réseau est convié à oeuvrer pour la promotion de la solidarité et de la coopération entre académiciens et à faire prévaloir les idéaux de paix, de progrès, de tolérance et de bien-être, auxquels aspire l'Humanité.

En conclusion, Nous vous souhaitons à nouveau la bienvenue au Maroc où, nous l'espérons, vous aurez l'occasion de passer un agréable séjour parmi nous, tout en vous exprimant nos vœux les plus sincères de plein succès dans vos travaux.

Wassalamou Alaikoum Wa Rahmatoullahi Wa Barakatouh".

Map.ma